

Frais scolaires – Année 2026-2027

Fournitures scolaires	Frais obligatoires	Frais facultatifs (réclamés uniquement en cas de participation ou d'achat)
En maternelle : le matériel scolaire sera fourni par l'école. Nous vous demanderons uniquement le cartable, tout ce qui touche à l'hygiène de l'enfant, les repas et collations (gourde et boîte à tartines) De la P1 à la P5 : le matériel scolaire sera fourni par l'école. Nous demanderons uniquement le cartable, un plumier non garni, le sac de gym garni, les repas et collations (gourde et boîte à tartines), des mouchoirs. De la P1 à la P6 : aucun frais ne sera réclamé pour • Les cahiers • Le journal de classe • Les photocopies • Les manuels scolaires	☐ Les visites ou activités pédagogiques (excursions, spectacles, animations scientifiques, ...) : ☐ Nous voulons maintenir ces frais à un maximum de 50 € / an / enfant ☐ Les classes de dépaysement : ☐ P6 - classes Sport et sciences : +/- 300€ ☐ P3-P4 : classes vertes : +/- 250€ NB : aucun frais ne sera réclamé pour la garderie du temps de midi	• Les garderies du matin, du soir et du mercredi après-midi (déductibilité fiscale) : ☐ 1,80 € / heure / enfant pour les familles ayant plus d'un enfant à l'école ☐ 1,70 € / heure / enfant pour les autres ☐ L'étude dirigée (déductibilité fiscale) : ☐ 3,50 € / heure • Le dîner chaud : ☐ Le repas (potage, plat, dessert) : ☐ 4,20 € en maternelle, ☐ 5,25 € en primaire ☐ Potage (sans repas chaud) : 0,70 € / bol ☐ T-shirt de gymnastique : ☐ 9 € / T-shirt • Photos scolaires : ☐ Prix variable selon vos achats
Numéros de compte :		
• Pour le paiement des classes Sport et sciences en P6 : ☐ BE86 7420 0487 0950 • Pour le paiement des classes vertes : ☐ BE82 7420 3381 7568		

Institut de la Providence
Rue Sergent Sortet, 21 | 1370 Jodoigne
010/81.11.39 | secretariat@providence-jodoigne.be